

**DELEGATION DE Monsieur Jean-Louis DAVID**

**D-2017/480**  
**Fonds d'investissement des quartiers 2017. Quartier Caudéran. Subvention d'équipements.**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2012/35 du 25 juin 2012, une dotation en faveur des équipements des quartiers a été instaurée et attribuée sur proposition des Maires-Adjoints de quartier.

Le montant par quartier a été modifié par délibération du 29 septembre 2014, le montant global restant lui inchangé à 163 720 euros.

Pour l'année 2017, le montant alloué au quartier Caudéran est de 25 042,00 euros.

Il est proposé d'attribuer une partie de cette dotation de la manière suivante, sur proposition du Maire Adjoint de Quartier :

Nature de l'opération	Bénéficiaire	Montant (en euros)
Travaux de sonorisation de l'Eglise Saint Amand	Association diocésaine du secteur pastoral de Saint Amand	9396,40

Il vous est demandé de bien vouloir :

- valider la répartition de cette affectation attribuée pour le quartier Caudéran, au chapitre 204.
- autoriser M. le Maire ou son représentant à procéder aux transferts financiers correspondants dans le cadre de la prochaine décision modificative.

**ADOpte A LA MAJORITE**

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

**D-2017/481****Fonds d'investissement des quartiers 2017. Quartier Saint Augustin / Tauzin / Alphonse Dupeux. Subvention d'équipements**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2012/35 du 25 juin 2012, une dotation en faveur des équipements des quartiers a été instaurée et attribuée sur proposition des Maires-Adjoints de quartier.

Le montant par quartier a été modifié par délibération du 29 septembre 2014, le montant global restant lui inchangé à 163 720 euros.

Pour l'année 2017, le montant alloué au quartier Saint Augustin – Tausin - Alphonse Dupeux est de 18 410,00 euros.

Il est proposé d'attribuer cette dotation de la manière suivante, sur proposition du Maire Adjoint de Quartier :

Nature de l'opération	Bénéficiaire	Montant (en euros)
Acquisition de tentes pour les séjours d'été	Association Jeunes de Saint Augustin	600,00
Acquisition et installation d'une boîte à dons place Gaviniès	Association des riverains du quartier Ornano - Gaviniès	599,00

Il vous est demandé de bien vouloir :

- valider la répartition des montants attribués pour le quartier Saint Augustin – Tausin - Alphonse Dupeux, au chapitre 204.
- autoriser M. le Maire ou son représentant à procéder aux transferts financiers correspondants dans le cadre de la prochaine décision modificative.

**ADOpte A LA MAJORITE**

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

**D-2017/482****Fonds d'investissement des quartiers 2017. Quartier Nansouty / Saint Genès. Subvention d'équipements**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2012/35 du 25 juin 2012, une dotation en faveur des équipements des quartiers a été instaurée et attribuée sur proposition des Maires-Adjoints de quartier.

Le montant par quartier a été modifié par délibération du 29 septembre 2014, le montant global restant lui inchangé à 163 720 euros.

Pour l'année 2017, le montant alloué au quartier Nansouty – Saint Genès est de 16 130,00 euros.

Il est proposé d'attribuer une partie de cette dotation de la manière suivante, sur proposition du Maire Adjoint de Quartier :

Nature de l'opération	Bénéficiaire	Montant (en euros)
Création d'expositions photographiques sur les grilles du jardin des Dames de la Foi	Association Le Labo photo, révélateur d'images	4000,00

Il vous est demandé de bien vouloir :

- valider la répartition des montants attribués pour le quartier Nansouty – Saint Genès, au chapitre 204.
- autoriser M. le Maire ou son représentant à procéder aux transferts financiers correspondants dans le cadre de la prochaine décision modificative.

**ADOpte A LA MAJORITE**

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

**M. LE MAIRE**

Monsieur DAVID.

**M. J-L. DAVID**

Oui, Monsieur le Maire, mes Chers Collègue, je vous propose de réunir, si c'est possible, les trois délibérations qui sont trois subventions de fonds d'investissement des quartiers pour Caudéran, Saint-Augustin Alphonse Dupeux et Nansouty Saint-Genès.

**M. LE MAIRE**

Eh bien, allez-y. Ça y est, c'est réuni ? Est-ce qu'il y a des observations ? Pas d'oppositions ?

Monsieur HURMIC, vote contre ? Oui.

**M. HURMIC**

Contre les FIQ comme d'habitude.

**M. LE MAIRE**

Vous avez entendu ? Contre le FIQ, les trois donc.

Délégation suivante. Madame CUNY.

**MME AJON**

Abstention des socialistes comme d'habitude.

**M. LE MAIRE**

Et abstention du Groupe socialiste ? Comme d'habitude, très bien, ne changeons pas nos habitudes.

**MME MIGLIORE**

Délégation de Madame Emmanuelle CUNY. Délibération 483 : « Attributions d'aides en faveur de l'Enfance. Avenant aux conventions 2017. Adoption. Autorisation. Signature. »